

CCAS DE MESSERY

Haute-Savoie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 1
Réunion du 25 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq juin, à dix-neuf heures, le Comité Communal d'Action Sociale de Messery, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Nathalie REYNAUD, Vice-Présidente.

Etaient présents : Mme REYNAUD Nathalie, M. CHALABREYSSE Philippe, Mme BERT Nadia, M. GUEPPE Laurent, Mme CORSETTI Charlène, Mme DURET Valérie, Mme LANVERS Elisabeth, Mme BOCQUET Danielle, Mme CASALIS Nathalie, M. CARON Jean-Paul

Etaient absents : M. RODRIGUES Frédéric, Mme THORENS Elodie, CHEVAUX Chantal

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

Date de la convocation : 16/06/2026

Secrétaire de séance : Philippe Chalabreysse

1/ Création et installation d'une commission permanente restreinte :

CONSIDERANT l'article R 123-19 du Code de l'action sociale et des familles donnant la possibilité aux Centres Communaux d'Action Sociale de créer au sein de leur Conseil d'Administration une commission permanente restreinte, afin de juger des affaires urgentes,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de créer une telle commission afin d'accélérer le traitement de certaines demandes d'aides financières présentant un caractère d'urgence ou en tout cas nécessitant un traitement rapide,

CONSIDERANT qu'outre son Président, qui est le Maire ou son Vice-Président, cette commission est composée pour moitié de conseillers municipaux et pour moitié de membres nommés, désignés les uns et les autres par le conseil d'administration,

Le Conseil Communal d'Action Sociale :

APPROUVE la création d'une commission permanente restreinte,

FIXE à deux le nombre d'administrateurs élus et également à deux le nombre d'administrateurs nommés pour la composer,

PROCEDE à la désignation des membres.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus et désigne les membres suivants pour la composer :

2 administrateurs élus :

- Nadia BERT (titulaire)
- Laurent GUEPPE (suppléant)

2 administrateurs nommés :

- Jean Paul CARON (titulaire)
- Danielle BOCQUET (suppléant)

Ainsi fait délibéré et signé, les jours, mois et an que dessus par les membres présents

Frédéric RODRIGUES
Président du CCAS



Nathalie
Reynaud.

**Pour le Maire absent
l'adjoint,**